



Conférence internationale

22 et 23 septembre 2010

Quel projet de société pour demain?

Coopératives, mutuelles et territoires:
Enjeux, défis et alternatives

Centre des congrès de Lévis



Coopératives et solidarité internationale. Solidarité Nord-Sud, coopératives et mouvements sociaux

Le mouvement coopératif québécois et ses politiques internationales.

Par **Ernesto Molina**, sociologue, conseiller à la recherche au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité du Québec (CQCM).

Mise en contexte

Première considération : En décembre 2009, l'Assemblée générale des Nations-Unies proclamait *2012 Année internationale des coopératives*. La résolution *A/RES/64/136 des Nations Unies* note que le modèle entrepreneurial coopératif est un facteur de développement économique et social majeur autant dans les pays développés qu'en développement, que ce modèle d'affaire est basé sur la participation la plus complète possible des personnes dans le développement économique et social et que les coopératives contribuent à l'éradication de la pauvreté ainsi qu'au développement durable.

Deuxième considération : En septembre 2010 a eu lieu la *Conférence internationale Quel projet de société pour demain ? Coopératives, mutuelles et territoires. : Enjeux, défis et alternatives*. L'objectif général de cette conférence visait à échanger sur la contribution du mouvement coopératif et mutualiste au projet de société et ce, dans un monde en transformations majeures. Plus spécifiquement, la conférence internationale visait à mieux comprendre le monde dans lequel les coopératives et mutuelles évoluent, en lien avec l'ensemble des mouvements qui composent la société. Mais elle visait aussi à identifier les grandes orientations du projet de société à venir. Avec ces objectifs, la Conférence permettait, premièrement, de porter un regard renouvelé sur le rôle que les coopératives et mutuelles entendent jouer et sur la place qu'elles auront dans la société à venir. Et deuxièmement, la Conférence permettait d'échanger sur les contributions du mouvement coopératif et mutualiste avec les différents mouvements sociaux.

La Conférence représente ainsi une ouverture du mouvement coopératif et mutualiste vers les autres mouvements sociaux qui ont contribué et qui contribueront à bâtir la société de demain et ce dans la mouvance de l'Année internationale des coopératives. C'est le début d'une démarche vers l'affirmation du mouvement coopératif et mutualiste comme acteurs de première ligne dans la construction d'une économie au service de la société. La démarche devrait continuer durant 2011 avec un exercice de vision du mouvement coopératif, impliquant les régions et les secteurs coopératif, pour arriver en 2012, Année internationale des coopératives, à partager avec d'autres mouvements sociaux leur vision de société.

Troisième considération : La Conférence internationale organisée par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) en partenariat avec l'ARUC DTC et en étroite collaboration avec l'ARUC ISDC a contribué à renouveler au sein du mouvement coopératif québécois, à des degrés et des intensités variables selon ses composantes, *la pertinence de l'intervention des coopératives sur le plan international*. L'idée centrale est que, pour ses propres intérêts et pour le développement de la solidarité internationale, le mouvement coopératif doit - comme tous les autres mouvements sociaux - créer et consolider des dispositifs d'intervention à l'échelle internationale.

Trois types d'intervention des coopératives au plan internationale

Au Québec, nous pouvons noter trois types d'intervention des coopératives au plan internationale (Favreau, 2010) :

- Les coopératives se sont donné une représentation politique sur le plan international
- Les coopératives font des affaires sur le plan international
- Le mouvement coopératif du Nord fait de la coopération au développement avec le Sud

a) Les coopératives se sont donné une représentation politique sur le plan international

Par l'entremise du Conseil canadien de la coopération et de la mutualité (CCCM), dont il est membre, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) participe à l'Alliance coopérative internationale (ACI). L'ACI est une association indépendante et non-gouvernementale fondée à Londres en 1895 qui regroupe, représente et assiste les coopératives du monde entier (246 membres dans 92 pays et dans tous les secteurs de l'économie). L'ACI cherche à créer des liens et à établir des dialogues entre les coopératives ainsi qu'à promouvoir l'émergence d'une activité économique et entrepreneuriale basée sur la finalité sociale plutôt que sur le seul profit (Scalvini, 2010). L'ACI représente un dispositif d'intercoopération avec les grandes coopératives européennes ainsi qu'avec les coopératives du Sud, de plus en plus nombreuses au sein de l'ACI.

b) Les coopératives font des affaires sur le plan international

Quelques coopératives québécoises font des affaires sur le plan international. Par exemple, Agropur transforme de milliards de litres de lait dans 26 usines réparties à travers le Canada, les États-Unis et l'Argentine ; le Centre de services internationaux Desjardins (CSID) permet aux caisses de mieux accompagner leurs membres qui font des affaires à l'échelle internationale, leur offrant une gamme complète de services d'intermédiation financière à l'étranger ; par sa filiale Olymel qui commercialise sur les marchés internationaux près de 50% de la viande de porc qui transforme, la Coop fédérée est présente sur tous les continents.

L'internationalisation représente un défi de taille pour les coopératives. Il s'agit d'une internationalisation du mouvement coopératif cherchant plutôt à faire la diffusion du modèle coopératif afin que ce dernier prenne la place qui lui revient dans le développement économique mondial. Il s'agit de soutenir le développement de coopératives un peu partout dans le monde en créant des liens où les parties pourront échanger et profiter de l'expérience des autres. C'est une intercoopération dans les pratiques d'affaires, de mise en marché, etc. Comment faire pour que ces liens n'amènent pas les coopératives à se comporter comme une entreprise privée capitaliste et d'oublier ses racines ? **Comment sauvegarder la spécificité du modèle coopératif, tout en étant été bien implanté dans les différents secteurs et marchés de l'économie mondiale ?** (Scalvini, 2010).

c) Le mouvement coopératif du Nord fait de la coopération au développement avec le Sud

Les coopératives québécoises font de la coopération au développement avec le Sud. La Société de coopération pour le développement internationale (SOCODEVI) et Développement international Desjardins (DID) sont les deux grands acteurs du mouvement coopératif et mutualiste québécois de l'intercoopération internationale visant l'appui aux coopératives, mutuelles ou autres associations du Sud.

SOCODEVI permet aux coopératives et mutuelles québécoises de partager leur expertise et leur savoir-faire avec des coopératives, mutuelles ou autres associations des pays du Sud pour offrir des services de qualité et enrichir leurs membres, à partir de la mise en place et le renforcement d'activités génératrices de revenus en gardant le cap sur la distribution équitable de la richesse au sein des organisations appuyées ainsi qu'en favorisant la prise en charge des populations locales.

À l'aube de son 25e anniversaire, SOCODEVI a accompagné plus de 500 organisations coopératives, mutualistes et associatives dans une quarantaine de pays en développement. En 2008-2009, la valeur totale des mandats octroyés à SOCODEVI par divers partenaires financiers est de 23 millions de dollars canadiens et la contribution totale des institutions membres pour l'équivalent de 1,5 million de dollars canadiens.

Pour sa part, DID, une composant du Mouvement Desjardins, contribue à renfoncer le secteur de la finance de proximité dans les pays en développement et en émergence et favorise la maîtrise d'institutions financières à propriété collective et à rayonnement communautaire en misant sur le renforcement de la capacité d'agir et d'entreprendre de populations locales.

DID travaille avec une trentaine d'institutions partenaires dans presque autant de pays en développement. Voici les indicateurs de performance financière et sociale de 18 des réseaux d'institutions de finance de proximité partenaires de DID: 6,1 millions de membres et de clients; 801\$ de crédit moyen; 1771 caisses et points de services; 4593 employés dont 52% sont des femmes; 7048 dirigeants dont 30% sont des femmes.

Mais ces coopératives, mutuelles et associations appuyées par SOCODEVI et par DID risquent d'éprouver, comme toutes les initiatives populaires, des difficultés de maintenir la dynamique participative initiale, de définir leur horizon propre face à l'entreprise privée et les services publics, de transiger avec la transformation des structures basées sur le bénévolat ou le militantisme vers la professionnalisation des services (Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2008).

Émergence d'une politique internationale du mouvement coopératif québécois

Ces trois types d'intervention internationale des coopératives québécoises (représentation politique, liens d'affaires, coopération au développement-solidarité internationale) représentent-elles trois volets complémentaires d'une stratégie internationale ou, plutôt, sont-elles trois stratégies différentes sans grand lien les unes avec les autres ? Quelle place occupe l'émergence d'une politique internationale dans l'actuelle définition de la contribution des coopératives à la construction d'un projet de société qui entend respecter les équilibres écologiques ainsi qu'être porteuse de justice économique et sociale ? Quel rôle pourrait et devrait jouer le mouvement coopératif québécois à l'intérieur de l'ACI ainsi que de l'ACI Amérique et ACI Afrique ?

Références bibliographiques

DID. *L'argent au service des gens*, [En ligne] <http://www.did.qc.ca/fr/default.html>

FAVREAU, Louis (2010). *Mouvement coopératif. Une mise en perspective*, Québec, PUQ, 156 p.

FAVREAU, Louis, Lucie FRÉCHETE et René LACHAPELLE (2008). *Coopération Nord-Sud et développement. Le défi de la réciprocité*, Québec, PUQ, 185 p.

LA COOP FÉDÉRÉE. [En ligne] <http://www.lacoop.coop>

SCALVINI, Felice (2010). «La finalité sociale plutôt que le seul profit !», *Le Devoir*, Cahier spécial : Coopération, 11 et 12 septembre, p. G11

SOCODEVI. *Un réseau de coopératives et de mutuelles qui coopère, enrichit et partage*, [En ligne] <http://www.socodevi.org/fr/index.php>